



Original: Anglais

OIC/COMCEC-FC-40/2024

RAPPORT

DU

SECRETAIRE GENERAL DE L'OCI

À

**LA 40ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT POUR LA
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'OCI (COMCEC)**

**ANKARA, REPUBLIQUE DE TURQUIE
22 ET 23 MAI 2024**

-: INDICE:-

SL NO.	CONTENU	NUMÉRO DE PAGE
I.	Introduction	3
II.	Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural	3
III.	Emploi et productivité	6
IV.	Commerce et investissement intra-OCI	8
V.	Développement du secteur touristique	13
VI.	Coopération dans le domaine des transports	15
VII.	Rôle du secteur privé	17
VIII.	Programmes de réduction de la pauvreté	19
IX.	Conclusions	21
X.	Annexe	23

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025, des résolutions pertinentes du 49^{ème} Conseil des Ministres des Affaires étrangères, du COMCEC et d'autres réunions ministérielles de l'OCI, depuis la convocation de la 39^{ème} Session de l'Assemblée générale du COMCEC, tenue à Istanbul, République de Turquie, du 2 au 5 décembre 2023.
2. Le rapport fournit des mises à jour sur les efforts déployés à l'échelle de l'OCI pour mettre en œuvre les programmes et projets de l'OCI dans des secteurs tels que l'agriculture et la sécurité alimentaire ; le commerce et l'investissement ; le développement du tourisme ; la réduction de la pauvreté et le renforcement des capacités au cours de la période considérée. Il comprend également les contributions des institutions compétentes de l'OCI et met en évidence la série d'activités menées par celles-ci.
3. Le Secrétariat général a demandé aux États membres de soumettre leurs rapports d'avancement sur la mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025. À cet égard, le Secrétariat général n'a reçu que neuf rapports des États membres, à savoir l'Algérie, le Tchad, l'Irak, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc, le Qatar, Tunis et la Turquie. Cependant, le Secrétariat général a également demandé au SESRIC de préparer un rapport d'avancement pour 2023 sur la base des données disponibles pour certaines des priorités du PoA de l'OCI-2025 (le rapport sera soumis au prochain CMAE). Pour le Programme d'action décennal de l'OCI 2026-2035 successeur, le processus de collecte des contributions des États membres a commencé le 31 janvier 2024 (avec une date butoir fixée au 30 avril 2024). Jusqu'à présent, le Secrétariat général a reçu des propositions de quatre États membres, à savoir l'Irak, la Jordanie, la Tunisie et les Émirats arabes unis.
4. Le Secrétariat général a organisé la 7^{ème} réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (ACMOI) au siège de l'OCI, à Djeddah, les 17 et 18 janvier 2024, afin de coordonner avec les institutions de l'OCI pour la mise en œuvre en temps opportun du Programme d'action de l'OCI-2025, ainsi que des résolutions du CMAE, du COMCEC et d'autres conférences au niveau ministériel.

II. AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

5. L'agriculture reste l'un des secteurs les plus importants dans de nombreux États membres de l'OCI en tant que source de moyens de subsistance et d'emploi pour des millions de personnes. À cet égard, au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été menées en vue de la mise en œuvre des politiques et décisions de l'OCI dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire :
 - (a) *Neuvième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole*
6. La Neuvième Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole (9^{ème} CMSADA) sous le signe « *Vers la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 dans les États membres de l'OCI* » s'est tenue à Doha, au Qatar, les 1^{er} et 2 octobre 2023. La Conférence a discuté les priorités et les défis liés au renforcement de la sécurité alimentaire dans les États

membres de l'OCI. Elle a également examiné la mise en œuvre des résolutions des conférences précédentes, y compris les activités de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) et le financement de projets dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI.

7. Le point culminant de la 9^{ème} CMSADA a été la décision d'établir des comités directeurs de session sur la création d'un système de réserves de sécurité alimentaire de l'OCI ; et la mise en œuvre des Programmes d'action de l'OCI pour le développement des produits agricoles stratégiques (riz, blé, manioc), sous la présidence du 9^{ème} CMSADA et comprenant des représentants des États membres de l'OCI et des institutions compétentes de l'OCI, pour assurer la surveillance et l'orientation stratégique de ces projets.
8. D'autres points forts ont été : demande au Secrétariat général, en coordination avec les institutions compétentes de l'OCI, d'entreprendre une étude et de développer un modèle commercial et un cadre de coopération pour l'agriculture contractuelle, évaluant les besoins et les potentiels des États membres ; appeler les États membres à mettre en place l'infrastructure financière et les cadres juridiques nécessaires visant à promouvoir l'inclusion financière des agriculteurs ruraux en fournissant un accès aux produits financiers, aux engrais, aux intrants et aux services, y compris aux modèles de financement islamique ; et d'appeler les États membres à renforcer la coopération intra-OCI dans le secteur alimentaire et agricole pour construire des systèmes alimentaires plus résilients, de partager les connaissances et les meilleures pratiques afin d'aider à développer les capacités de production nationales, entre autres.

(a) Programme global de réponse à la sécurité alimentaire du Groupe de la BID

9. Comme cela a été rapporté lors du 49^{ème} CMAE, le Groupe de la Banque islamique de développement (BID), en juillet 2022, a approuvé un programme de réponse à la sécurité alimentaire (FSRP) de 10,54 milliards de dollars américains pour aider les États membres de l'OCI à lutter contre l'insécurité alimentaire. Au 31 décembre 2023, le financement total approuvé par le Groupe de la BID dans le cadre du FSRP s'élevait à 4,03 milliards de dollars américains.
10. La BID a récemment donné l'autorisation de poursuivre le programme Tadamon de la solidarité pour la sécurité alimentaire. Cette initiative vise à aider les États membres à répondre aux besoins pressants en matière de sécurité alimentaire de leurs communautés les plus vulnérables, en collaboration avec les organisations de la société civile. Les détails de ce programme peuvent être obtenus auprès de la BID.

(b) Programmes de formation et publications

11. Le SESRIC a continué à préparer des publications et à organiser des programmes de formation dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au profit des États membres de l'OCI. En conséquence, au cours de l'année sous revue, le SESRIC a préparé un rapport intitulé « **État de la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI les moins développés** ». Le rapport met en évidence l'état récent ainsi que les contraintes et les défis du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans les pays les moins avancés de l'OCI (PMA-OCI). Le rapport formule également un

ensemble de recommandations politiques visant à améliorer la résilience des systèmes agroalimentaires dans les PMA de l'OCI.

12. Le SESRIC a également préparé son rapport régulier intitulé « Agriculture et sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI 2023 », qui examine les défis actuels auxquels sont confrontés les États membres de l'OCI en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire, en particulier dans l'ère post-COVID-19. En outre, le SESRIC, en partenariat avec l'OISA, a préparé un rapport sur « **La production agricole et les complémentarités commerciales entre les pays membres de l'OCI** », qui examine le potentiel d'augmentation de la sécurité alimentaire et de diminution de la dépendance aux importations en optimisant l'utilisation des ressources agricoles disponibles, en augmentant la production alimentaire et en renforçant les industries agroalimentaires. En outre, il explore le potentiel du commerce intra-OCI des produits agroalimentaires en tant que catalyseur de la croissance économique et du développement. Les deux rapports ont été présentés lors de la 9^{ème} CMSADA à Doha, au Qatar, et sont disponibles sur le site Web du SESRIC.
13. Le SESRIC, dans le cadre du Programme de renforcement des capacités agricoles et statistiques de l'OCI, a organisé les activités suivantes :
 - 1) Deux (2) cours de formation statistique en ligne sur les « **Indicateurs ODD 2 (Faim Zéro)** » du 2 au 4 mai 2023 et « **Statistiques agricoles et analyse de la sécurité alimentaire** » les 29 et 30 mai 2023, au profit de 62 experts de 24 États membres de l'OCI ;
 - 2) Le SESRIC, en collaboration avec la Banque Islamique de Développement et l'Institut de Recherche sur le Coton Nazilli relevant du Ministère de l'Agriculture et des Forêts de la République de Turquie, a organisé pendant la période mai et septembre 2023 **quatre activités de formation au profit de 50 experts du Conseil de Développement du Coton** relevant du Ministère de l'Agriculture du Bangladesh.

(c) Activités de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)

14. La sixième réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) s'est tenue à Doha, dans l'État du Qatar, le 3 octobre 2023. La sixième réunion de l'Assemblée générale de l'OISA a discuté de diverses questions liées à l'administration, au budget, aux activités et projets de l'Organisation et a adopté plusieurs résolutions.
15. La Sixième Assemblée générale a élu **Ambassadeur Askar Mussinov du Kazakhstan en tant que Directeur général** de l'OISA pour une période de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2024. L'Assemblée générale a également approuvé la **création d'une association des académies agricoles** dont l'objectif principal sera de renforcer la coopération et la collaboration entre les universités agricoles dans les États membres de l'OCI, alors qu'elles s'efforcent de promouvoir le développement agricole durable, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les États membres. L'Assemblée générale a en outre décidé de **créer un Fonds de l'OISA** qui sera utilisé comme l'un des mécanismes visant à renforcer la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI. À cet égard,

l'Assemblée générale a salué la décision du gouvernement de l'**État du Qatar d'accorder une subvention de 2 millions de dollars américains au Fonds de l'OISA** pour l'exécution de projets.

16. Sur une triste note, le Directeur général nouvellement élu de l'OISA, Ambassadeur Askar Mussinov est décédé subitement le 10 février 2023, peu après avoir pris ses fonctions. Qu'Allah lui accorde Jannah Firdous.
17. Au cours de l'année sous revue, plusieurs activités ont été menées dans le cadre des programmes de l'OISA, notamment dans le cadre du **Programme de sécurité alimentaire en Afghanistan, de l'Initiative de sécurité alimentaire en Afrique (AFSI) et de la Vision stratégique de l'OISA 2031.**

18. Ces activités comprennent :

- **Le 2^{ème} Forum international sur l'agro-biotechnologie**, Astana, Kazakhstan, 4 et 5 juillet 2023 ;
- **L'activité de renforcement des capacités impliquant l'échange d'expériences entre experts asiatiques et africains du riz**, Gazipur, Bangladesh, 20-22 août 2023 ;
- La formation sur les « **Méthodes agronomiques sur le manioc au Mozambique** », Maputo, Mozambique, 28-29 août 2023 ;
- Une conférence régionale sur « **L'agriculture résiliente dans les États membres de l'OISA : adaptation au climat et sécurité alimentaire** » à Tunis, Tunisie, les 12 et 13 septembre 2023 ; et
- Un atelier de formation sur « **L'application de l'intelligence artificielle dans l'agriculture de précision pour la sécurité alimentaire** » à Nouakchott, en Mauritanie, du 13 au 15 février 2024, entre autres.

(d) Adhésion aux Statuts de l'OISA

19. Au cours de l'année sous revue, la Jordanie, le Gabon, le Yémen et l'Irak ont signé le Statut de l'OISA. En conséquence, le nombre d'États membres de l'OCI qui ont signé le Statut de l'OISA a atteint 41. En outre, 17 des 41 pays ont jusqu'à présent ratifié le Statut.

(e) Élaboration d'un plan stratégique pour assurer la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI

20. La 49^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI a mandaté l'OISA, la BID et le SESRIC pour concevoir un *plan stratégique* pour assurer la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI et le soumettre à l'examen de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole.
21. En vue de la mise en œuvre de cette résolution, en mai 2023, un groupe de travail composé d'experts de l'OISA, de la BID et du SESRIC a été formé pour préparer un *projet de plan stratégique pour assurer la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI*. Le premier projet a été présenté pour examen à la 9^{ème} CMSADA, qui s'est tenue à Doha, au Qatar, les 1^{er} et 2 octobre 2023, qui à son tour a demandé à l'OISA de tenir des consultations régionales entre les trois groupes géographiques de l'OCI en collaboration avec le SESRIC et la BID pour déterminer les priorités des États membres

de l'OCI à inclure dans le plan stratégique. Il a également demandé à l'OISA de soumettre le plan global pour examen lors de la 10^{ème} CMSADA en 2025.

III. EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ

22. Coopération intra-OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale visant à améliorer le travail décent, la sécurité et la santé au travail dans les États membres de l'OCI ainsi que la mobilité de la main-d'œuvre entre les pays de l'OCI. Au cours de l'année sous revue, l'OCI et ses institutions compétentes ont continué à mener des activités visant à aider les demandeurs d'emploi dans les pays de l'OCI à développer leurs compétences, connaissances et capacités personnelles et organisationnelles, ainsi qu'à améliorer leur compétitivité et, par conséquent, leurs performances. Cela est d'autant plus vrai que le taux de chômage dans les États membres de l'OCI en tant que groupe était de 7,2 % contre la moyenne mondiale de 6,2 % en 2021. La création d'opportunités d'emploi décent reste une priorité pour la majorité des pays de l'OCI. Ainsi, au cours de la période sous revue, les activités suivantes ont été réalisées :

(a) 5^{ème} Conférence islamique des Ministres du Travail

23. La 5^{ème} Conférence islamique des ministres du Travail (CIMT) sous le signe « **Solutions innovantes et numérisation des services du travail et de l'emploi dans les États membres de l'OCI** » s'est tenue à Bakou, République d'Azerbaïdjan, du 21 au 23 novembre 2023. La Conférence a échangé des points de vue sur les défis actuels affectant les travailleurs et les marchés du travail dans les États membres de l'OCI. Elle a également examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes et initiatives de l'OCI dans le domaine du travail et de l'emploi, y compris la stratégie du marché du travail de l'OCI, et les activités des institutions compétentes de l'OCI dans ce domaine. La Conférence a souligné l'importance d'améliorer les normes de sécurité et de santé au travail pour une plus grande résilience à l'avenir. Elle a également souligné le besoin urgent de développement des ressources humaines, en particulier par le biais du perfectionnement et de la reconversion de la main-d'œuvre dans les États membres de l'OCI, en réponse à l'évolution du monde du travail dans un contexte de numérisation et d'écologisation des économies. La Conférence a en outre appelé à la mise en œuvre efficace des cadres de coopération de l'OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale. La 5^{ème} CIMT a également salué le lancement du Centre du Travail de l'OCI en tant que nouvelle institution spécialisée de l'OCI pour servir d'agence d'exécution pour la mise en œuvre des résolutions et des programmes de l'OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale.

(b) Création du Centre du travail de l'OCI

24. L'une des principales priorités du Secrétariat général au cours de la période sous revue a été le renforcement des différentes institutions exécutives pour la coopération socio-économique entre les États membres de l'OCI et pour la mise en œuvre des différents programmes de l'Organisation dans le domaine du travail et de l'emploi. À cette fin, la session inaugurale de l'Assemblée générale du **Centre du travail de l'OCI**, une nouvelle institution spécialisée de l'OCI, a eu lieu à Bakou, en Azerbaïdjan, le 22 novembre 2023, parallèlement à la 5^{ème} CIMT.

25. Les points forts de l'Assemblée générale ont été : la constitution du Conseil Exécutif ; l'élection du Directeur général en tant que chef exécutif du Secrétariat du Centre du travail de l'OCI ; l'annonce d'un million de dollars américains par le gouvernement de l'Azerbaïdjan à titre de subvention de démarrage pour couvrir les dépenses du Secrétariat du Centre du travail de l'OCI pour les années budgétaires 2023-2026, à compter du 1^{er} décembre 2023 ; et l'approbation de la structure organisationnelle du Centre du travail de l'OCI. Il a été décidé que les détails du budget seraient décidés par le Conseil exécutif en consultation avec le Directeur général du Centre.

(c) Adhésion au Statut du Centre du travail de l'OCI (OICLC)

26. Au cours de la période sous revue, la République d'Irak, l'État de Palestine, la République fédérale de Somalie, la République d'Ouzbékistan, le Burkina Faso et la République de Djibouti ont signé les Statuts du Centre du travail de l'OCI. En conséquence, le nombre d'États membres de l'OCI qui ont signé le Statut du Centre du Travail de l'OCI a atteint seize (16). Deux de ces pays (l'Azerbaïdjan et le Bahreïn) l'ont jusqu'à présent ratifié.

(d) Cours de formation et publication

27. Dans le cadre de son mandat, le SESRIC a continué à préparer des publications et à organiser des programmes de formation dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale au profit des États membres de l'OCI. En conséquence, au cours de la période sous revue, le SESRIC a préparé son rapport régulier intitulé « **Rapport sur le marché du travail de l'OCI 2023** », qui a été présenté comme le principal document de référence technique pour la 5^{ème} CIMT tenue à Bakou, Azerbaïdjan, du 21 au 23 novembre 2023.

28. Le SESRIC a également organisé, en format virtuel, les activités suivantes au profit des experts des institutions nationales compétentes dans les États membres de l'OCI :

- 1) Deux webinaires de formation sur « *Engager les employeurs dans les opportunités d'apprentissage et d'autres types d'apprentissage par le travail* » et « *Nouvelles approches dans les services d'orientation professionnelle et d'emploi* » les 26 et 27 avril 2023 ;
- 2) Atelier sur « *Les meilleures pratiques pour la promotion de l'utilisation des technologies intégrées et numériques dans les systèmes de protection sociale dans les pays de l'OCI* » à Ankara, Turquie, les 12 et 13 septembre 2023 ; et
- 3) Cours de formation en ligne sur les « *Fondamentaux de l'hygiène du travail* », les 30 et 31 octobre 2023, entre autres.

IV. COMMERCE ET INVESTISSEMENT INTRA-OCI

29. Les activités commerciales intra-OCI comprennent des actions et des interventions de coopération dans le domaine de la facilitation et de la promotion du commerce et des investissements, du financement et de la facilitation du commerce et de l'assurance-crédit à l'exportation. D'autres domaines d'activité comprennent le développement du secteur halal, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la sécurité alimentaire, l'innovation technologique dans le secteur de la santé et le programme de renforcement des capacités, y compris les résultats des diverses consultations et coordination avec les partenaires régionaux et internationaux.

(a) Perspectives récentes du commerce et des investissements intra-OCI

30. Selon les estimations des données du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), en février 2024, le volume net du commerce intra-OCI a atteint 441,94 milliards de dollars américains en 2023, contre 436,57 milliards de dollars américains en 2022, soit une légère augmentation de 1,23. %. La croissance du volume est due à la flambée des prix des matières premières dans le monde et à l'augmentation de la production locale pour répondre aux demandes des États membres. La mise en œuvre de certains accords de commerce et d'investissement bilatéraux et régionaux a également contribué à cette croissance du volume des échanges commerciaux intra-OCI. Cependant, la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des États membres a légèrement diminué de 0,54%, passant de 19,26% en 2022 à 19,16% en 2023.
31. Les dix principaux pays commerçants intra-OCI en 2023 étaient : les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, la Turquie, la Malaisie, l'Indonésie, Oman, l'Égypte, le Pakistan, l'Irak et le Qatar. Ces pays totalisaient 72,80% du commerce net intra-OCI.
32. En 2023, un total de 27 pays a atteint l'objectif de 25 % du commerce intra-OCI fixé dans le Programme d'action OCI-2025. Ces pays étaient les suivants : Yémen, Oman, Somalie, Gambie, Tadjikistan, Afghanistan, Bénin, Guinée-Bissau, Liban, Koweït, Bahreïn, Syrie, Niger, Togo, Tchad, Jordanie, Iran, Ouzbékistan, Pakistan, Mali, Djibouti, Soudan, Égypte, Turkménistan, Comores, Suriname et Kirghizistan.
33. En ce qui concerne le commerce mondial des pays de l'OCI en tant que groupe, le volume des pays de l'OCI est passé de 2,9 billions de dollars américains en 2016 à 4,6 billions de dollars américains en 2023, soit une augmentation de 54,2 %. Cependant, la part des pays de l'OCI ne représentait que 9,2% du commerce mondial en 2022 contre 9,3% en 2016, soit une baisse de 1,1%, principalement due à la fragilité des économies de l'OCI lors de la crise du COVID-19 et à la perturbation des chaînes de valeur mondiale (CVM).
34. L'investissement direct étranger (IDE) mondial a chuté de 12 % en 2022, pour atteindre 1 300 milliards de dollars, en raison de crises mondiales qui se chevauchent : les prix élevés des produits alimentaires et de l'énergie et la montée en flèche de la dette publique. Ce déclin a été principalement ressenti dans les économies développées, où les IDE ont chuté de 37 % pour atteindre 378 milliards de dollars. En revanche, les flux vers les pays en développement ont augmenté de 4 %, quoique de manière inégale, quelques grands pays émergents attirant l'essentiel des investissements, tandis que les flux vers les pays les moins avancés ont diminué de 16 %. Les flux d'IDE vers l'OCI ont suivi une évolution similaire à la tendance mondiale et ont diminué de 1,6 % en 2022 pour atteindre 135,7 milliards de dollars américains, contre 137,8 milliards de dollars américains en 2021.

(b) Financement du commerce, de l'investissement et de l'assurance-crédit à l'exportation

35. Au 31 décembre 2023 et depuis sa création en 2008, le total cumulé des approbations et des décaissements de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC) atteignait respectivement 74,4 milliards de dollars américains et 63,5 milliards de dollars américains. En 2023, la SIFC a accordé 6,9 milliards de dollars d'approbations de financement du commerce, soit une augmentation par rapport aux 6,8 milliards de dollars de 2022, tandis que les décaissements ont atteint 6 milliards de dollars contre un décaissement de 7,4 milliards de dollars en 2022.
36. La Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) a continué de fournir une assurance-crédit et une assurance contre les risques politiques pour soutenir les importations de produits stratégiques, assurer la protection des investissements et minimiser la volatilité. Le total des affaires assurées dans le commerce et l'investissement en 2023 a atteint 13,3 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 14,6 % par rapport à 2022. Cela porte le montant cumulé des entreprises assurées depuis la création de la SIACE à 108,3 milliards de dollars américains dans le commerce et l'investissement.
37. En ce qui concerne le commerce intra-OCI et depuis sa création, le soutien de la SIACE au commerce et aux investissements intra-OCI a représenté 47,8 milliards de dollars américains jusqu'à la fin de 2023. Ainsi, la SIACE continue de démontrer sa détermination à soutenir le commerce intra-OCI et contribuer à la réalisation de l'objectif de l'OCI d'atteindre une part du commerce intra-OCI de 25 % d'ici 2025.

(c) Facilitation des échanges

38. Le système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI (SPC-OCI) est l'un des projets les plus importants de l'OCI visant à favoriser le commerce intra-OCI. Ce système est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022.
39. La réunion du Comité de négociations commerciales (CNC) s'est tenue virtuellement les 6 et 7 juin 2023. Les représentants de Bahreïn, du Bangladesh, de l'Iran, de la Jordanie, de la Malaisie, du Maroc, de l'Arabie saoudite, de l'État du Koweït, d'Oman, du Pakistan, du Qatar, de la Turquie et des Émirats arabes unis ont assisté à la réunion du CNC.
40. La réunion a examiné l'état de mise en œuvre du système et les défis auxquels ils ont été confrontés au cours de la première année de mise en œuvre du SPC-OCI. Au cours de la réunion, quatre États participants, à savoir le Bangladesh, l'Iran, la Malaisie et la Turquie, ont informé qu'ils mettaient pleinement en œuvre le système. À cette fin, la réunion a demandé aux autres États participants de notifier au Secrétariat du CNC les mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre du SPC-OCI. La réunion a également souligné que la mise en œuvre complète et harmonieuse du système était une priorité pour tous les États participants au SPC-OCI et qu'après la mise en œuvre complète du système par tous les États participants, la couverture des produits pourrait être élargie et de nouveaux domaines tels que les services, la facilitation du commerce et l'investissement pourraient être considérés comme inclus dans le système.
41. Le Gouvernement de la République de Turquie a organisé le 4 décembre 2023 un petit-déjeuner de travail ministériel sur le système de préférences commerciales de l'OCI (SPC-OCI), en marge de la 39^{ème} session du COMCEC. La réunion a discuté des questions liées au commerce électronique et a délibéré sur la mise en œuvre du système de préférences commerciales entre les États membres de l'OCI. Il a été noté que quatre

États membres participants, à savoir le Bangladesh, l'Iran, la Malaisie et la Turquie, mettaient pleinement en œuvre le système. La réunion a demandé aux autres États participants, qui ne l'avaient pas encore fait, d'accélérer l'achèvement de leurs procédures internes et autres préparatifs dans les meilleurs délais, et d'en informer le Secrétariat du Comité de négociations commerciales.

(d) Programmes de renforcement des capacités liés au commerce et à la publication

42. Le CIDC a organisé un Forum d'investissement OCI-Mauritanie « Journées d'investissement CIDC » à Nouakchott, République islamique de Mauritanie, les 15 et 16 mars 2023. L'objectif était de présenter les opportunités d'investissement en Mauritanie et de renforcer les relations économiques entre la Mauritanie et les autres États membres de l'OCI.
43. Le CIDC a organisé un atelier sur le « *Rôle du partage d'informations et de la veille économique dans le soutien aux décisions en matière de commerce et d'investissement* » à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite, du 20 au 22 mars 2023. L'objectif était d'accroître les connaissances et la compréhension du Centre de veille économique de l'OCI (OBIC) et les services qu'il offrira. La deuxième édition de cet atelier s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, du 26 au 28 septembre 2023.
44. Le CIDC a organisé un atelier sur le « *Développement du commerce numérique en Afrique au profit des pays africains membres de l'OCI* », à Casablanca, Royaume du Maroc, du 8 au 10 janvier 2024. L'objectif était de renforcer les capacités des États membres africains de l'OCI dans la résolution des problèmes liés au commerce numérique.

(e) Promotion des investissements

1) Forum d'investissement de l'OCI en Afrique

45. Conformément à la résolution du 48^{ème} CMAE, le Secrétariat général, en coordination avec le pays hôte et les institutions compétentes de l'OCI, était censé organiser un Forum d'investissement de l'OCI en Afrique en 2023. Le Forum a ensuite été reporté à 2024 et le Secrétariat général a reçu des offres de 2 pays de l'OCI en Afrique pour accueillir ledit Forum en 2024. Il s'agit de la République du Mali et de la République du Tchad. Une fois les consultations en cours terminées entre la République du Mali et la République du Tchad le lieu et les dates du Forum seront communiqués à toutes les parties prenantes.
46. L'objectif principal du Forum est d'explorer les opportunités d'investissement dans divers secteurs des économies nationales des États membres africains de l'OCI. D'autres objectifs critiques du Forum comprendront, entre autres : identifier les cadres et les moteurs contribuant à un environnement commercial favorable dans les États membres africains de l'OCI ; créer une opportunité pour les chefs d'entreprise d'explorer les défis et les opportunités dans les secteurs de matières premières stratégiques clés ; fournir une plate-forme permettant aux parties prenantes publiques et privées de l'OCI de rencontrer directement les décideurs politiques aux niveaux national et régional en vue de partager des idées sur les moyens d'améliorer le climat des affaires ; créer l'opportunité pour les acteurs publics et commerciaux de discuter des moyens de renforcer la compétitivité en

échangeant des points de vue sur des questions telles que l'accès au financement et aux marchés extérieurs.

2) *Groupe intergouvernemental d'experts (GIGE) sur le projet de protocole de création d'un mécanisme permanent de règlement des différends relatifs aux investissements*

47. En application des résolutions pertinentes du CMAE, le Secrétariat général de l'OCI, en collaboration avec le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et la Banque islamique de développement (BID), a organisé la deuxième réunion du Groupe intergouvernemental d'experts (GIGE) à Casablanca, Royaume du Maroc, du 14 au 16 septembre 2023. L'objectif principal de la réunion était d'examiner le projet de Protocole portant création d'un mécanisme permanent de règlement des différends relatifs aux investissements dans le cadre de l'Accord pour la promotion, la protection et la garantie des investissements parmi les États membres de l'OCI.
48. La réunion a examiné les dispositions de chaque article du projet de Protocole portant création d'un mécanisme permanent de règlement des différends relatifs aux investissements sur lequel la première réunion du GIGE tenue à Casablanca, au Maroc, en octobre 2022, n'est pas parvenue à un consensus. Les experts ont formulé des commentaires et des suggestions textuelles sur les articles du projet de protocole qui n'ont pas été convenus lors de la 1^{ère} réunion du GIGE. Elle a demandé au Secrétariat général, en collaboration avec le Centre islamique pour le développement du commerce et la Banque islamique de développement, d'incorporer les propositions faites lors de la 2^{ème} réunion dans les articles pertinents du projet de protocole et de soumettre à nouveau le projet de protocole révisé aux États membres de l'OCI pour examen. La réunion a également recommandé d'organiser la prochaine réunion du GIGE dans les meilleurs délais afin de maintenir l'élan des experts vers l'accomplissement du mandat consistant à finaliser le projet de protocole. En ce qui concerne la possibilité d'utiliser le Centre d'arbitrage de l'OCI pour le règlement des différends en matière d'investissement, le GIGE a suggéré que cette question soit étudiée plus en détail. La République de Turquie et le Centre d'arbitrage de l'OCI, en collaboration avec le Secrétariat général, ont été chargés par les experts de soumettre une étude détaillée sur la question à la prochaine réunion du GIGE. La République de Turquie a proposé d'accueillir la 3^{ème} réunion du GIGE à Istanbul en 2024.

(f) *Développement du secteur Halal*

49. Dans les États membres de l'OCI, la taille globale de l'industrie halal était estimée à 3,7 billions de dollars américains en 2020 et devrait atteindre 4,7 billions de dollars en 2024. L'industrie halal a gagné en importance dans l'agenda des États membres de l'OCI et des institutions de l'OCI, non seulement en raison de son importance économique, de ses opportunités commerciales lucratives et de son potentiel de croissance, mais également en raison de ses impacts positifs sur le développement socio-économique, notamment en créant de nouveaux emplois, en réduisant les vulnérabilités économiques et en atténuant la pauvreté. Au cours de l'année sous revue, les institutions compétentes de l'OCI, dans le cadre de leurs mandats respectifs, ont continué à mener diverses activités.

i. *18^{ème} Assemblée générale de l'INMPI*

50. La 18^{ème} réunion de l'Assemblée générale de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI) s'est tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie saoudite, le 1^{er} novembre 2023. L'Assemblée générale a approuvé le rapport de l'auditeur financier externe du Secrétariat général de l'INMPI pour l'année 2022. La réunion a également approuvé le budget de l'INMPI pour 2024, les contributions annuelles obligatoires des États membres au budget de l'INMPI et le programme d'activités pour 2024.

ii. La séance inaugurale de l'Assemblée générale du Forum islamique pour les organismes d'accréditation Halal (IFHAB)

51. La 49^{ème} session du CMAE a accordé au Forum islamique pour les organismes d'accréditation Halal le statut d'institution affiliée à l'OCI et a appelé les États membres de l'OCI et les institutions compétentes de l'OCI à coopérer avec le Forum pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées. La session inaugurale de l'Assemblée générale du Forum islamique pour les organismes d'accréditation halal (IFHAB) s'est tenue à Makkah Al-Mukarramah, Royaume d'Arabie saoudite, le 2 novembre 2023, parallèlement à la 18^{ème} réunion de l'Assemblée générale de l'INMPI. L'Assemblée générale a formé le Comité exécutif du Forum et a approuvé son statut provisoire. L'IFHAB vise à améliorer la compréhension mutuelle et une communication efficace entre les organismes d'accréditation pour soutenir l'industrie Halal à différents niveaux.

iii. Expo Halal 2023 et 9^{ème} Sommet mondial Halal

52. Le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) et l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI) ont été co-organisateurs de l'Expo Halal 2023 et du 9^{ème} Sommet mondial Halal sur le thème « ***Une porte d'entrée vers l'économie halal mondiale: Dévoiler les potentiels*** », qui s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, du 23 au 26 novembre 2023, sous les auspices de la présidence de la République de Turquie.

53. L'événement visait à soutenir les acteurs locaux et internationaux de l'industrie Halal en promouvant l'innovation et les initiatives durables. Il comprenait des conférenciers principaux, des présentations dirigées par l'industrie, ainsi que de nombreuses opportunités de réseautage B2B, créant ainsi une plate-forme interactive pour des discussions scientifiques et commerciales de haut niveau.

iv. Forum Halal de La Mecque 2024

54. La Chambre Islamique de Commerce et de Développement (ICCD), en collaboration avec les Chambres de Commerce de La Mecque et de Médine, a organisé le Forum Halal de La Mecque 2024, qui s'est tenu à La Mecque, Royaume d'Arabie saoudite, du 23 au 25 janvier 2024. Le thème de cet événement était « L'innovation sur le marché Halal ». Le Forum Halal de La Mecque visait à être le centre de partage de connaissances et de meilleures pratiques entre les gouvernements, les entreprises du secteur privé et la société civile pour explorer les meilleures pratiques innovantes dans divers secteurs tels que l'alimentation halal, les produits pharmaceutiques halal, la mode modeste, les

cosmétiques halal, la finance islamique, et le tourisme Halal. L'exposition Halal a également été organisée en marge du Forum.

V. DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISTIQUE

55. La 49^{ème} session du CMAE a salué la célébration du Prix de la Ville du Tourisme et a encouragé les États membres de l'OCI à participer activement aux programmes commémoratifs qui seront entrepris dans la ville lauréate. Tous les États membres ont également été encouragés à organiser des événements annuels sur le tourisme islamique afin de promouvoir les flux touristiques intra-OCI.

(a) 8^{ème} réunion du Comité de coordination de l'OCI sur le tourisme

56. La 8^{ème} réunion du Comité de coordination de l'OCI sur le tourisme s'est tenue à Bakou, République d'Azerbaïdjan, le 3 mai 2023. La réunion a réuni les délégués des membres du Comité de coordination de l'OCI sur le tourisme ainsi que les représentants des 5 institutions de l'OCI. Les points saillants de la réunion ont été :

- L'élaboration et l'adoption d'une matrice pour la mise en œuvre des résolutions de la 11^{ème} Conférence islamique des Ministres du tourisme et des divers programmes touristiques de l'OCI ; et
- L'Approbation des mises à jour des critères de sélection de la Ville du Tourisme de l'OCI, soumises par le SESRIC. À cette fin, le Comité a convenu d'envoyer lesdits critères de sélection mis à jour à la 12^{ème} CIMT pour approbation finale.

(b) Commémoration du Prix de la Ville du Tourisme de l'OCI 2024

57. Le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan a organisé la cérémonie de lancement de Khiva en tant que Ville du Tourisme de l'OCI pour 2024, à Khiva, en Ouzbékistan, le 5 mars 2024. La cérémonie de lancement visait à lancer une série d'activités dans le cadre de la commémoration de Khiva en tant que ville touristique de l'OCI pour 2024, afin de présenter son riche patrimoine musulman à la communauté mondiale, en particulier aux touristes musulmans.

(c) 12^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT)

58. La 12^{ème} session de la CIMT se tiendra à Khiva, en Ouzbékistan, du 31 mai au 2 juin 2024. Il est prévu que la 12^{ème} session de la CIMT examine la mise en œuvre des résolutions des conférences précédentes, y compris la Feuille de route stratégique pour le développement du Tourisme islamique dans les États membres de l'OCI. Elle sélectionnera également les villes touristiques de l'OCI pour 2025 et 2026.

(d) Programmes de renforcement des capacités touristiques

59. Dans le cadre de son Programme de renforcement des capacités touristiques (Tourism-CaB), les activités de formation au renforcement des capacités suivantes, entre autres, ont été mises en œuvre par le SESRIC :

- Webinaire de formation en ligne sur « La numérisation des services touristiques dans les pays de l'OCI », les 24 et 25 mai 2023 ;
 - Webinaire de formation en ligne sur le « Tourisme gastronomique dans les pays de l'OCI », les 4 et 5 octobre 2023.
60. Le CIDC a également organisé un webinaire sur le « **Renforcement de l'écotourisme et des pratiques de conservation dans les pays de l'OCI** », les 29 et 30 novembre 2023, au profit des États membres de l'OCI. En outre, le Ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce de Guyana, par l'intermédiaire du Secrétariat général de l'OCI, a organisé une « **Séance d'introduction virtuelle sur le tourisme favorable aux musulmans** » le 29 août 2023, pour explorer le potentiel du tourisme islamique en République de Guyana.

(e) Forum du secteur privé de l'OCI sur le tourisme

61. Le 11^{ème} Forum du secteur privé OCI/COMCEC s'est tenu virtuellement le 7 novembre 2023 sous le thème : « **Les perspectives et les défis du tourisme respectueux du climat à l'ère de la durabilité** ». La réunion a discuté des perspectives et des défis associés à la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement dans les États membres de l'OCI et a tiré des conclusions pour examen par les autorités compétentes.

(f) 3^{ème} Foire du Tourisme de l'OCI

62. La 3^{ème} Foire du tourisme de l'OCI, sous le thème « Une plateforme exclusive promouvant un tourisme favorable aux musulmans où les traditions et la modernité convergent », a été organisée par le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) en collaboration avec le Centre du tourisme du Qatar, à Doha, Qatar, du 20 au 22 novembre 2023. L'objectif principal de la foire était de présenter le potentiel touristique et d'encourager les investissements dans les secteurs du voyage et du tourisme dans les États membres de l'OCI.

(g) Recherche et publication sur le tourisme

63. Le SESRIC héberge également 12 indicateurs dans la catégorie Tourisme de la base de données OICStat et ils sont régulièrement mis à jour.

VI. COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

64. Les États membres de l'OCI reconnaissent que le transport est l'un des principaux catalyseurs du développement économique et de la compétitivité internationale, compte tenu de son rôle en tant que secteur critique de logistique et de soutien aux services. L'amélioration des installations de transport et de communication entre les États membres de l'OCI reste un domaine important de coopération intra-OCI. À cet égard, cette section résume les développements récents et les activités prévues de l'OCI dans ce secteur important.

(a) Deuxième Conférence des Ministres des Transports de l'OCI

65. En ce qui concerne la relance de la Réunion ministérielle de l'OCI sur les transports, dont la première édition s'est tenue à Istanbul, en Turquie, du 7 au 10 septembre 1987, il est regrettable de déclarer qu'en janvier 2022, la République du Soudan a officiellement retiré son offre d'accueillir la deuxième Conférence des Ministres des transports de l'OCI en raison de la situation politique qui prévaut dans le pays. Compte tenu de cette évolution, le Secrétariat général attend actuellement une offre concrète pour accueillir la conférence de la part de n'importe quel État membre de l'OCI.
66. Il est nécessaire que les États membres de l'OCI développent un cadre de coopération clair et bien défini dans le domaine des transports, qui constituera la base du développement de corridors et de réseaux de transport visant à améliorer la connectivité physique et à faciliter le commerce et les investissements dans les États membres de l'OCI. Ce faisant, le rajeunissement de la Conférence des ministres des transports de l'OCI pourrait être crucial. Il est important de noter ici que la 48^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, qui s'est tenue au Pakistan les 22 et 23 mars 2022, a salué l'initiative de la République d'Indonésie d'accueillir parmi les futures éditions de la Conférence des Ministres des Transports de l'OCI, même si elle n'a pas précisé quand elle sera prête à en accueillir une.

(b) *Mise en œuvre du projet ferroviaire OCI Dakar-Port Soudan*

67. En ce qui concerne l'exécution du projet de ligne ferroviaire de l'OCI Dakar-Port-Soudan, depuis la 37^{ème} session du COMCEC, le Secrétariat général de l'OCI n'a reçu aucune information indiquant d'autres actions entreprises de la part des États membres concernés de l'OCI, qui sont impliqués dans ce projet. Le Secrétariat général a demandé des mises à jour aux pays concernés sur leurs composantes nationales spécifiques de ce corridor de transport. Jusqu'à présent, seuls deux ont envoyé des informations sur leur volet national du projet. Le rôle du Secrétariat général est de continuer à promouvoir et à suivre la mise en œuvre de ce projet auprès des États membres concernés.
68. À cet égard, une réunion consultative avec les États membres du Groupe africain de l'OCI, qui s'est tenue au siège de l'OCI à Djeddah le 17 octobre 2022, a souligné la nécessité pour les États membres concernés d'inclure ce projet dans leurs priorités nationales. La réunion a également recommandé d'organiser dans les meilleurs délais la 2^{ème} réunion des parties prenantes sur ce projet, ainsi que de mener des discussions avec l'Union africaine (UA) pour créer des synergies dans les domaines d'intérêt commun dans ce projet.
69. Dans le même ordre d'idées, la délégation du Secrétariat général de l'OCI a rencontré les responsables de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA) – NEPAD en marge du deuxième Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures en Afrique, qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal les 2 et 3 février 2023. Au cours de cette réunion, il a été souligné qu'étant donné la similitude frappante entre le projet de l'OCI et le corridor de transport Dakar-Djibouti de l'UA, la possibilité d'établir une coordination, une synergie et une alliance entre l'OCI et l'AUDA-NEPAD pour la mise en œuvre des aspects communs des projets de transport en cours des deux organisations pourrait être viable. La réunion a également convenu de continuer à travailler ensemble

et à concrétiser des actions conjointes concernant le corridor de transport de l'UA Dakar-Djibouti et le projet ferroviaire de l'OCI Dakar-Port-Soudan, afin d'éviter la duplication des efforts et le gaspillage des ressources. L'AUDA-NEPAD a également accepté de participer à la 2^{ème} réunion des parties prenantes sur le projet ferroviaire de l'OCI Dakar-Port-Soudan, après avoir reçu une invitation formelle, pour partager plus d'informations sur leurs projets d'infrastructures qui sont pertinents pour le projet ferroviaire de l'OCI Dakar-Port-Soudan.

70. Dans ce contexte, le Secrétariat général prend actuellement les dispositions nécessaires pour organiser la 2^{ème} réunion des parties prenantes sur ce projet en 2024. Cet événement permettrait aux États membres participants de l'OCI de présenter leurs segments nationaux du projet. Il rassemblera également les différentes parties prenantes, dans l'espoir qu'elles articuleront leurs éventuelles contributions au projet et souligneront comment leur partenariat envisagé accélérera l'exécution de ce projet.

(c) Publications et programmes de renforcement des capacités dans le secteur des transports

71. Au cours de l'année sous revue, le SESRIC a préparé une étude sur «Le transport pour le développement dans les pays membres de l'OCI : implications pour le commerce et le tourisme et défis pour les pays enclavés». L'étude examine l'état actuel du secteur des transports et les contraintes potentielles à la connectivité entre les États membres de l'OCI.

72. En 2023, le SESRIC a mis en œuvre un projet intitulé «*Accroître l'utilisation d'outils de financement innovants pour maintenir l'infrastructure de transport et les services des PST dans les pays membres de l'OCI*». Les activités du projet comprenaient :

- Cours de formation sur «Accroître l'utilisation d'outils de financement innovants pour maintenir l'infrastructure de transport et les services des PST» (28-29 août 2023) au profit de 68 participants des autorités nationales de transport compétentes de 23 États membres de l'OCI ;
- Atelier sur « Accroître l'utilisation d'outils de financement innovants pour maintenir l'infrastructure de transport et les services des PST» (1^{er}-2 novembre 2023, Istanbul, Türkiye), au profit de 25 participants des autorités nationales de transport compétentes de 19 États membres de l'OCI; et
- Visite de terrain sur la « Mise en œuvre de partenariats public-privé (PPP) en Türkiye » (3 novembre 2023, Istanbul, Türkiye).

VII. RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ

73. La croissance du secteur privé est largement reconnue comme un élément essentiel pour promouvoir un développement socio-économique durable et offrir davantage d'opportunités économiques dans une société donnée. Conscients de cela, les différentes sessions du CMAE ont appelé les États membres à intégrer le rôle du secteur privé pour l'avancement du développement socio-économique et de la coopération au sein de l'OCI. En conséquence, cette section du rapport résume les activités des institutions compétentes de l'OCI dans ce secteur.

(a) 35^{ème} réunion du Conseil d'administration de la CICIA

74. La 35^{ème} réunion du Conseil d'administration de la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA) s'est tenue à Bakou, République d'Azerbaïdjan, les 17 et 18 juillet 2023.
75. Au cours de la réunion, il a été convenu de changer le nom de la CICIA en « Chambre islamique de commerce et de développement » (ICCD) et de présenter la décision à la 39^{ème} réunion de l'Assemblée générale pour approbation au Qatar. La réunion a passé en revue les réalisations significatives accomplies par le Secrétariat général de la CICIA au cours de l'année dernière : l'obtention par la CICIA de la certification de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui affirme l'engagement envers les normes liées à la qualité, à la gestion environnementale, à la santé et à la sécurité. La réunion a également approuvé le lancement du programme de bourses de la CICIA et d'autres activités prévues de la CICIA pour l'année 2023.

(b) 39^{ème} Assemblée générale de la CICIA

76. La 39^{ème} réunion de l'Assemblée générale de la CICIA s'est tenue à Doha, dans l'État du Qatar, le 16 décembre 2023. Les points forts de la réunion ont été le changement du nom de la CICIA en Chambre islamique de commerce et de développement (ICCD) et le nouveau logo de l'ICCD. L'initiative de la CICIA pour la reconstruction de la Palestine a été une autre décision importante de la réunion. Le président de la CICIA et le propriétaire de l'association Munir ont annoncé leurs contributions au Fonds pour la mise en œuvre de l'Initiative de la CICIA (les contributions totalisant deux millions de dollars américains au Fonds pour la mise en œuvre de cette initiative).

(c) Projets CICIA

77. Dans le cadre de ses efforts continus pour soutenir et promouvoir le développement durable dans les États membres de l'OCI, la CICIA a lancé plusieurs projets. Ces projets comprennent : l'Initiative Green Waqf ; Transformation numérique des Chambres et des PME ; et Plateforme des arts et métiers de la CICIA.

(d) Opérationnalisation du Centre d'arbitrage de l'OCI

78. Le Conseil d'administration du Centre d'arbitrage de l'OCI (OCI-AC) s'est réuni le 1^{er} avril 2023 et a décidé d'ajouter un Comité exécutif à la structure existante. Deux réunions du Comité exécutif de l'OCI-AC ont eu lieu le 6 mai 2023 et le 6 juillet 2023. Les réunions ont délibéré sur l'enregistrement du Centre conformément au droit interne du pays hôte et sur la nomination des employés. Le CE a créé le Comité des règles avec les membres du Conseil d'administration, S.E. M. Ali Al-Zarooni, Fayyad Al Qoda, Mohamed Ridza et Ibrahim Bayar.

(e) Activités de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID)

79. En 2022, la SID a atteint ses taux d'approbation et de décaissement les plus élevés, avec 525,83 millions de dollars de projets approuvés et des décaissements totalisant 310,53 millions de dollars. En termes de répartition des produits, les approbations de 2022 comprenaient des lignes de financement (LoF) (66,16 %) et des financements à terme (33,84 %). Par secteur, 71,87% des nouveaux projets approuvés étaient destinés au secteur financier, suivi de l'énergie (18,62%) et de l'industrie et des mines (9,51%). En termes de répartition régionale, 46,20 % des approbations de projets ont été attribuées à l'Afrique subsaharienne, suivie de l'Europe et de l'Asie centrale (34,79 %), de l'Asie (13,31 %) et du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) (5,71 %). En termes de décaissements, la distribution totale s'est élevée à 310,53 millions de dollars, principalement dans les secteurs à fort impact tels que la finance (80,23%), l'industrie et les mines (15,78%), les transports (3,22%) et l'énergie (0,77%). Dans l'ensemble, le ratio décaissement/approbation s'est élevé à 54,88 %.

80. Il convient de mentionner qu'à la fin de 2022, les approbations cumulées de l'ICD, depuis sa création, s'élevaient à 7,61 milliards de dollars américains et les décaissements cumulés s'élevaient à 4,07 milliards de dollars américains, le tout visant à soutenir le développement du secteur privé dans les États membres l'OCI.

(a) Forum du secteur privé de l'OCI

81. Conformément à la résolution pertinente de la session 49^{ème} du CMAE, le Secrétariat général, en coordination avec le pays hôte, le Royaume hachémite de Jordanie, et les institutions compétentes de l'OCI, organisera un Forum du secteur privé de l'OCI au cours du second semestre 2024. L'objectif principal du Forum du secteur privé est de renforcer le rôle du secteur privé dans les États membres de l'OCI en tant que moteur de croissance, tout en capitalisant sur les expériences et les leçons apprises de différentes parties de la région de l'OCI, et en institutionnalisant le dialogue politique au niveau de l'OCI sur le développement du secteur privé.

82. Les autres objectifs spécifiques du Forum sont les suivants : intégrer le rôle du secteur privé dans le développement socio-économique pendant la reprise et la période post-pandémique ; accroître la part du secteur privé dans le PIB et l'emploi ; promouvoir les investissements du secteur privé ; renforcer le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre accélérée des programmes de développement économique nationaux et de l'OCI à travers une meilleure mobilisation de leurs ressources et de leur potentiel ; et permettre des opportunités de réseautage entre les acteurs du secteur privé des États membres de l'OCI pour soutenir le commerce et les investissements intra-OCI.

VIII. PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

83. La réduction de la pauvreté reste un défi majeur pour les efforts de développement des États membres de l'OCI. À cette fin, les diverses initiatives de réduction de la pauvreté de l'OCI visent à créer des emplois en favorisant les compétences, la compétitivité et l'entrepreneuriat. En conséquence, ce segment met en évidence les derniers développements concernant les programmes et activités de réduction de la pauvreté de l'OCI.

(a) Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID)

84. La 49^{ème} session du CMAE a appelé les États membres de l'OCI à honorer leurs engagements respectifs envers le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) et à prendre des engagements supplémentaires sur une base volontaire, y compris l'allocation de Waqf en faveur du FSID afin d'atteindre le capital cible dudit Fonds, qui est de 10 milliards de dollars américains.
85. À la fin de 2022, le capital engagé du FSID atteignait 2,6 milliards de dollars américains, représentant 48 États membres de l'OCI (1,6 milliard de dollars américains) et la BID (1 milliard de dollars américains). Cela représente 26 % du capital ciblé du Fonds de 10 milliards de dollars américains. Les engagements les plus importants ont été pris par l'Arabie saoudite (1 milliard de dollars) et le Koweït (300 millions de dollars). Le montant total des contributions versées s'est élevé à 2,532 milliards de dollars, dont 1 milliard de dollars ont été payés par la BID et 1,532 milliard de dollars par les États membres.
86. Le capital du FSID étant une dotation (Waqf), les opérations, qui concernent les subventions essentielles et les prêts concessionnels, sont financées à partir des revenus non répartis. Depuis sa création en 2007, le FSID a approuvé au total environ 1,3 milliard de dollars américains de prêts concessionnels, de subventions et d'investissements pour financer des projets et des programmes de réduction de la pauvreté dans les États membres de l'OCI. Les subventions cumulées ont atteint 134 millions de dollars, tandis que les prêts 1,10 milliards de dollars et les investissements 81 millions de dollars. Au total, 51 États membres de l'OCI ont jusqu'à présent bénéficié du financement du FSID.
87. Les principaux secteurs bénéficiant du financement du FSID ont été (i) l'agriculture (25 %) ; (ii) la Santé (20 %) ; (iii) l'Éducation (18%) ; (iv) l'Énergie (12%) ; (v) l'Autonomisation économique et la microfinance (11%) ; et (vi) le Développement communautaire (5%). Les PMA de l'OCI ont été les principaux bénéficiaires, recevant plus de 74 % du financement du Fonds.
88. En 2023, le FSID a approuvé 213,6 millions de dollars américains pour financer divers projets socio-économiques dans les États membres de l'OCI. Le FSID a besoin de fonds pour étendre ses activités visant à réduire la pauvreté et à améliorer les services sociaux et les infrastructures. En conséquence, le Secrétariat général continue de sensibiliser les États membres à payer leurs contributions souscrites au Fonds et d'annoncer des promesses de don supplémentaires pour atteindre l'objectif de 10 milliards de dollars américains fixé pour le Fonds par les dirigeants de l'OCI en 2005.

(b) Programme spécial pour le développement de l'Afrique

89. Le PSDA a été lancé en 2008 et visait à promouvoir les activités socio-économiques favorables aux pauvres. Les priorités sectorielles du PSDA visent à promouvoir la croissance économique et l'intégration régionale. Le PSDA se concentre sur (i) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; (ii) l'eau et l'assainissement ; (iii) la production

et la distribution d'électricité ; (iv) les infrastructures de transports ; (v) l'éducation ; et (vi) l'élimination des principales maladies transmissibles.

90. En novembre 2012, lorsque la phase d'approbation du PSDA a été achevée, le niveau des engagements de financement en faveur du programme par le Groupe de la BID a atteint 5 milliards de dollars américains. Un total de 480 projets a été approuvé pour financement dans le cadre du PSDA dans 22 États membres africains de l'OCI.

91. Depuis lors, l'accent a été mis sur l'approfondissement de la mise en œuvre des projets approuvés afin de garantir que les résultats escomptés soient atteints. À cet égard, il convient de noter que les projets suivants ont été réalisés avec succès, tandis que d'autres sont encore en phase de mise en œuvre :

- i. Barrage de Roseires au Soudan (53,33 millions de dollars) ;
- ii. Projet d'infrastructure urbaine de base pour le logement social à Bamako, Mali (6,7 millions de dollars) ;
- iii. Projet de logements sociaux à Bamako, Mali (5,7 millions de dollars) ;
Route Linguere-Matam, Sénégal (12,12 millions de dollars) ;
- iv. Construction de la route Dapaong-Ponio-Border, Burkina Faso (7 millions de dollars) ;
- v. Construction du projet routier Koudougou Dedougou, Burkina Faso (10 millions de dollars) ;
- vi. Construction du projet routier Bassar-Katchamba, Togo (7,5 millions de dollars) ; et
- vii. Programme de reconstruction post-conflit pour le Centre-Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire (20 millions de dollars), entre autres.

92. La mise en œuvre du PSDA touche à sa fin et une analyse des projets achevés sera entreprise en temps utile afin d'évaluer les réalisations du PSDA. En novembre 2021, 55,4 % des projets approuvés étaient achevés, tandis que 35,5 % des projets approuvés étaient encore en phase de mise en œuvre. En outre, 9,2 % du total des projets approuvés ont été annulés en raison de défis liés à la préparation des projets et à la capacité institutionnelle de certains États membres de l'OCI.

93. Compte tenu de ce qui précède, la réunion consultative avec les États membres du Groupe africain de l'OCI, qui s'est tenue au siège de l'OCI à Djeddah le 17 octobre 2022, a demandé à la BID de préparer un rapport d'évaluation du projet sur la mise en œuvre du PSDA et de le soumettre aux États membres concernés pour examen en vue d'élaborer un programme successeur. La BID travaille toujours sur le rapport d'évaluation.

(c) Cours de formation

94. Dans le cadre de son mandat, le SESRIC a continué à préparer diverses publications et à organiser des programmes de formation dans le domaine de la réduction de la pauvreté au profit des États membres de l'OCI. Au cours de la période sous revue, le SESRIC a

organisé les activités suivantes au profit des institutions nationales compétentes dans les États membres de l'OCI:

- Cours de formation statistique sur «Les statistiques de protection sociale » les 9 et 10 août 2023;
- Cours de formation statistique sur « La protection sociale et les indicateurs des ODD » les 16 et 17 août 2023 ; et
- Cours de formation en ligne sur «l'élaboration des politiques et stratégies régionales de réduction de la pauvreté » les 22 et 23 novembre 2023, entre autres.

IX. CONCLUSION

95. Le lancement du Centre du travail de l'OCI en novembre 2023 donnera un nouvel élan à la coopération intra-OCI dans le domaine du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère l'effet que le Centre aura dans la promotion d'une coopération active entre les États membres de l'OCI dans ce domaine.
96. La convocation de la 12^{ème} Conférence islamique des Ministres du tourisme ainsi que de la deuxième Conférence ministérielle de l'OCI sur les transports en 2024 est tout aussi importante. Les résultats de ces conférences sont essentiels pour consolider davantage la coopération intra-OCI dans des secteurs aussi critiques que le développement du tourisme, l'amélioration des transports et la connectivité logistique au sein de la région de l'OCI, entre autres.
97. En outre, la poursuite et l'expansion des activités liées au commerce et aux investissements de l'OCI restent un outil efficace pour accroître le commerce intra-OCI ainsi que pour faciliter l'intégration des États membres de l'OCI dans l'économie mondiale. À cet égard, la convocation du Forum d'investissement de l'OCI en Afrique mettra en évidence le potentiel d'investissement de l'Afrique et attirera les investissements dans la région. Il est nécessaire que la République du Mali et la République du Tchad s'harmonisent et conviennent de qui devrait accueillir le Forum puisque sa tenue est en attente depuis 2021. On espère également que le Forum du secteur privé de l'OCI, qui se tiendra dans le Royaume hachémite de Jordanie, soulignera et attirera une fois de plus l'attention des États membres sur le rôle central que le secteur privé peut et doit jouer dans la transformation socio-économique des États membres.
98. Dans le même ordre d'idées, l'aide au développement apportée par les États membres de l'OCI bien dotés aux États membres de l'OCI dans le besoin contribue à leur croissance économique, devenant ainsi une composante importante de la coopération et de la solidarité intra-OCI. Il est souhaitable que les États membres bien dotés de l'OCI augmentent leur aide aux PMA de l'OCI.
99. Il est donc important que les États membres fassent un usage adéquat du cadre de coopération de l'OCI, adhèrent en temps opportun à ses nombreux instruments multilatéraux et profitent de ses diverses activités visant à promouvoir la croissance sociale et économique et le développement durable dans les États membres de l'OCI.

**Secrétariat général de l'OCI
Département des Affaires économiques,
28 mars 2024**

LISTE DES ÉTATS MEMBRES
QUI ONT SIGNÉ/RATIFIÉ LES DIFFÉRENTS ACCORDS ET STATUTS SUR
LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, COMMERCIALE ET TECHNIQUE ENTRE LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

NOMS DES ÉTATS MEMBRES	Accord général de coopération économique, technique et commerciale		Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements		Accord-cadre sur le système de préférences commerciales		Protocole sur le régime tarifaire préférentiel pour le SPC-OCI (PRETAS)		SYSTÈME COMMERCIAL PRÉFÉRENTIEL (TPS)-OCI Règles d'origine		Statut du Conseil islamique de l'aviation civile		Statut de l'Union des télécommunications des États islamiques		Statut de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI)		Statut de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)		Statut du Centre de travail du l'OCI (OCILC)	
	<i>Adopté conformément à la résolution. N° 1/8-E du 8^{ème} CMAE Tripoli, Libye 16-22/05/1977</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 7/12-E du 12^{ème} CMAE Bagdad, Irak 1-5/06/1981</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 1 du 6^{ème} COMCEC Istanbul/Türkiye 7-10/10/1990</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°1 du 21^{ème} COMCEC Istanbul, Türkiye 22-25/11/2005</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 1 du 23^{ème} COMCEC Istanbul, Türkiye 14-17/11/2007</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 16/13-E du 13^{ème} CMAE Niamey/Niger 22-26/08/1982</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 17/15-E du 15^{ème} CMAE Sanaa, Yémen 18-22/12/1984</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°1 du 14^{ème} COMCEC Istanbul/ Türkiye 1-4/11/1998</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°3/40-E du 40^{ème} CMAE Conakry/Guinée 9-11/12/2013</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°2/43-E du 43^{ème} CMAE Tachkent/Ouzbékistan 18-19 10/2016</i>	
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		(9)		(10)	
	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié
Afghanistan	8/10/2010	4/2/2018-	8/10/2010	-	-	-	-	-	-	-	4/2/2018	-	-	-	-	7/11/2012	10/12/2013	20/7/2016		
Albanie	-	-	16/11/1996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Algérie	20/05/1980	19/03/2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01/12/2007	-	23/10/2007	-	-		
Azerbaïdjan	20/06/2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20/06/2006	-	20/06/2006	16/12/2016	-	-	23/11/2017	01/10/2018
Bahraïn	21/05/1980	30/08/1980	-	-	25/11/2005	01/06/09	-	29/06/2009	12/09/2013	05/06/2014	-	-	-	-	-	-	-	-	30/03/2021	30/03/2021
Bangladesh	05/12/1977	18/04/1978	04/11/1997	-	04/11/1997	17/01/04	24/11/2006	02/11/2009	15/02/2011	23/06/2011	10/09/1983	05/12/2001	-	16/04/1988	-	01/01/2021	28/4/2016	4/7/2017		
Bénin	13/8/2012	-	13/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	22/11/2013	11/02/2015	27/04/19	27/06/2019	
Brunei Darussalam	20/5/2015	2/11/2017-	-	-	20/5/015	2/11/2017-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Burkina Faso	23/12/1985	-	-	19/05/1992	14/9/1993	-	10/6/2009	-	10/6/2009	-	21/10/2001	-	-	-	21/10/2001	15/04/2013	10/12/2013	26/1/2016	23/11/2023	
Cameroun	23/01/1978	11/07/1983	25/10/1994	26/09/1995	24/10/1994	26/09/1995	24/11/2006	20/4/2015	17/11/2007	-	-	-	-	-	-	07/07/2000	28/4/2016	-		
Comores	28/04/1978	16/01/1981	30/06/2012	-	7/10/2010	-	7/10/2010	-	7/10/2010	-	30/06/2012	-	30/06/2012	-	30/06/2012	-	10/12/2013	-		
Côte d'Ivoire	07/11/2009	-	07/11/2009	-	07/11/2009	-	17/9/2012	-	17/9/2012	-	-	-	12/4/2016	-	12/4/2016	25/11/2017	12/4/2016	-		
Djibouti	21/04/1979	-	25/08/1982	-	25/01/2012	2/12/2012	25/01/2012	-	25/01/2012	-	18/05/2010	-	18/05/2010	02/12/2012	18/05/2010	16/12/2016	10/12/2013	-	23/11/2023	
Egypte	08/11/1977	06/06/1978	-	16/12/1978	15/11/1996	31/12/1999	24/11/2005	-	-	-	-	-	11/06/1987	07/05/1988	-	7/11/2012	26/2/2016	2018		
Gabon	23/01/1978	21/01/1908	-	21/01/2008	-	21/01/2008	-	-	-	-	-	-	-	-	20/04/2012	5/5/2012	-	-		
Gambie	21/05/1980	11/08/2009	04/09/1993	11/08/2009	05/09/1993	11/08/2009	-	31/1/2013	-	31/1/2013	08/11/1995	29/10/2012	08/11/1995	27/4/2011	24/11/2006	30/08/2012	10/12/2013	27/11/2016		
Guinée	26/12/1977	10/02/1981	08/11/1995	20/06/2003	08/11/1995	20/06/2003	17/11/2007	-	12/09/2007	-	08/11/1995	20/06/2003	08/11/1995	20/06/2003	-	2/08/2012	10/12/2013	-		
Guinée-Bissau	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	10/12/2013	-		
Guyane	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Indonésie	30/04/1979	08/01/1980	01/05/1983	03/12/1983	04/02/1992	14/07/2011	6/09/2011	-	6/09/2011	-	-	-	-	-	-	05/11/2019	-	-		
L'Iran	08/11/1995	07/11/1995	08/11/1995	15/09/1994	08/11/1995	12/05/1993	27/04/2009	22/12/2010	-	11/11/2012	08/11/1995	-	04/09/1993	06/10/1993	-	5/5/2012	10/12/2013	-		
Irak	02/07/1978	1978	-	9/7/2015	24/10/2001	15/12/2011	-	-	-	-	-	27/10/2002	21/11/2001	09/02/2014	-	9/2/2016	-	-	23/11/2023	
Jordan	29/12/1977	10/05/1979	04/11/1998	25/02/1999	01/02/1993	21/12/1998	24/11/2005	13/02/2007	12/09/2007	9/10/2007	26/10/1994	-	12/03/1988	08/04/1989	24/11/2005	13/02/2007	-	-		
Kazakhstan	25/11/2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4/11/2018	10/12/2013	21/11/2014		

Koweït	05/12/1977	10/05/1980	18/11/1981	12/04/1983	26/11/2004	17/04/2013	20/10/2011	29/12/2014	20/10/2011	29/12/2014	-	-	-	-	05/11/2019	15/05/2016	15/5/2016			
NOMS DES ÉTATS MEMBRES	Accord général de coopération économique, technique et commerciale		Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements		Accord-cadre sur le système de préférences commerciales		Protocole sur le régime tarifaire préférentiel pour le SPC-OCI (PRETAS)		SYSTÈME COMMERCIAL PRÉFÉRENTIEL (TPS-OCI) Règles d'origine		Statut du Conseil islamique de l'aviation civile		Statut de l'Union des télécommunications des États islamiques		Statut de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI)		Statut du Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)		Statut du Centre de travail du l'OCI (OCILC)	
	<i>Adopté conformément à la résolution. N° 1/8-E du 8ème CMAE Tripoli, Libye 16-22/05/1977</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 7/12-E du 12ème CMAE Bagdad, Irak 1-5/06/1981</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 1 du 6ème COMCEC Istanbul/Turkïye 7-10/10/1990</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°1 du 21ème COMCEC Istanbul, Turkïye 22-25/11/2005</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°1 du 23ème COMCEC Istanbul, Turkïye 14-17/11/2007</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 16/13-E du 13ème CMAE Niamey/Niger 22-26/08/1982</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n° 17/15-E du 15ème CMAE Sanaa, Yémen 18-22/12/1984</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°1 du 14ème COMCEC Istanbul/ Turkïye 1-4/11/1998</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°3/40-E du 40ème CMAE Conakry/Guinée 9-11/12/2013</i>		<i>Adopté conformément à la résolution n°2/43-E du 43ème CMAE Tachkent/Ouzbékistan 18-19/10/2016</i>	
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		(9)		(10)	
	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié
République du Kirghizistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3/5/2015	-	-	-	-	-
Liban	15/11/1996	26/11/2003	15/11/1996	06/03/2005	15/11/1996	11/7/2003	-	-	-	-	-	-	-	18/11/2008	-	7/11/2012	-	-	-	-
Libye	05/12/1977	15/04/1978	25/10/1994	13/02/1996	05/02/1992	02/11/1992	-	-	-	-	-	-	-	04/01/1989	-	15/12/2008	15/04/2014	08/03/2021	23/03/2022	-
Malaisie	18/05/1978	14/01/1981	30/09/1987	-	30/06/2004	23/08/2004	27/03/2006	20/05/2006	17/11/2007	14/10/2008	-	-	-	-	-	19/11/2014	-	-	-	-
Maldives	17/12/1977	-	-	-	-	11/04/2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mali	27/04/1978	08/08/1981	-	24/05/1982	-	-	-	-	-	-	20/10/2011	-	-	-	-	03/05/2005	10/12/2013	16/04/2020	-	-
Mauritanie	08/11/1977	09/05/1979	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	-	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	29/10/2014	6/11/2012	20/7/2016	10/12/2013	-	02/03/2019	-
Mozambique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28/4/2016	-	-	-
Maroc	23/01/1978	16/04/1979	02/11/1981	07/05/1990	29/09/1993	25/7/2006	24/10/2008	07/03/2013	24/10/2008	07/03/2013	26/10/2000	25/07/2006	30/12/1985	-	-	31/07/2006	25/2/2021	-	22/01/2023	-
Niger	18/05/1978	07/08/1978	10/09/2012	-	10/9/2012	-	10/9/2012	-	10/9/2012	-	08/12/1984	-	-	10/9/2010	-	10/9/2010	10/12/2013	12/12/2015	-	-
Nigeria	04/11/1998	-	04/11/1998	-	04/11/1998	-	09/11/2009	-	09/11/2009	-	4/11/1998	-	04/11/1998	-	09/11/2009	-	29/08/2019	-	-	-
Oman	15/04/1980	28/04/1981	25/10/1994	10/12/1994	06/05/2007	08/07/2007	24/10/2008	20/01/2009	24/10/2008	20/01/2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pakistan	14/01/1978	1978	20/12/1981	10/07/1982	25/10/1994	11/10/1993	17/02/2007	20/11/2007	03/09/2008	13/04/2012	-	1989	-	30/04/1986	16/7/2010	16/7/2010	15/04/2019	13/07/2020	-	-
Palestine	28/04/1978	18/03/1980	15/03/1982	15/03/1982	10/09/1992	12/07/2011	27/12/2010	20/12/2011	27/12/2010	20/12/2011	22/05/1983	16/04/2013	03/01/1987	11/11/1986	07/11/1999	19/8/2014	10/12/2013	8/3/2016	23/11/2023	-
Qatar	24/9/1978	09/09/1980	26/10/2000	05/11/2002	26/11/2004	11/03/2007	23/10/2008	27/10/2009	07/11/2009	02/09/2009	21/10/2001	05/11/2002	-	-	-	25/11/2017	28/4/2016	26/12/2017	-	-
Arabie Saoudite	14/01/1978	27/06/1979	23/06/1985	17/09/1984	10/09/1992	01/01/2007	02/06/2008	08/06/2009	09/11/2009	11/08/2010	-	11/04/2004	-	-	-	15/04/2013	15/03/2016	30/09/2018	11/11/2018	-
Sénégal	25/12/1977	28/02/1979	17/06/1987	30/06/1994	09/09/1991	30/06/1994	-	-	-	-	17/06/1987	04/02/1989	17/06/1987	04/02/1989	17/11/2007	5/5/2012	11/7/2017	-	-	-
Serra Leone	17/11/2007	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	09/11/2009	-	09/11/2009	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	10/12/2013	-	-	-
Somalie	24/12/1978	-	19/12/1983	25/11/1984	08/11/2009	13/05/2010	08/11/2009	13/5/2010	08/11/2009	13/5/2010	09/11/2009	13/05/2010	09/11/2009	13/05/2010	08/11/2009	13/05/2010	10/12/2013	-	23/11/2023	-
Soudan	14/01/1978	-	20/12/1981	30/05/2002	13/05/1992	-	18/03/2013	-	18/03/2013	-	04/09/1993	26/08/2006	04/09/1993	26/8/2006	26/10/2000	28/01/2003	10/12/2013	-	02/03/2019	-
Surinam	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22/11/2013	10/12/2013	10/12/13	-	-
Syrie	04/06/1978	15/07/1980	21/10/2001	04/01/2010	26/11/2004	27/11/2005	23/05/2006	30/07/2008	24/10/2008	15/04/2010	-	02/04/2002	-	-	07/11/1999	-	-	-	-	-
Tadjikistan	04/11/1997	-	04/11/1997	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01/01/2023	28/4/2016	-	-	-
Tchad	27/04/1978	-	-	-	14/01/1992	-	-	-	-	-	06/02/2013	-	-	-	-	01/01/2021	27/07/2022	-	-	-
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20/04/21
Tunisie	27/01/1979	13/04/1980	10/06/1982	11/11/1983	21/01/1993	31/07/2000	25/11/2005	-	12/09/2007	-	06/01/1983	11/11/1983	08/11/1995	14/02/2000	18/09/2001	27/03/2006	14/3/2021	-	-	-
Turquie	29/12/1977	02/07/1982	16/07/1987	09/02/1991	23/09/1991	28/11/1991	24/11/2005	02/05/2008	12/09/2007	02/11/2009	-	-	-	-	07/11/1999	15/07/2010	10/12/2013	22/10/2019	11/7/2017	12/01/2024
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E.A.U.	29/12/1977	1979	12/02/1989	14/01/1989	26/11/2004	15/08/2005	24/11/2006	12/10/2008	12/09/2007	12/10/2008	30/05/1989	21/03/1989	30/05/1989	21/03/1989	24/11/2006	05/04/2009	12/01/2015	25/10/2017	-	-

Ouganda	08/08/1978	14/11/2001	26/11/1987	10/02/1987	05/09/1993	14/11/2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22/11/2013	10/12/2013	-		
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4/11/2018	-	-	23/11/2023	
Yémen	29/12/1977	-	12/06/1982	-	-	-	-	-	-	-	25/10/1994	26/3/2008	25/10/1994	01/01/2021	14/11/2006	-	-	-		
TOTAL :	49	32	38	29	40	31	31	18	30	18	25	17	24	19	23	42	37	16	16	3

28 mars 2024